

PRÉAMBULE

La société FORMYOU (« FORMYOU ») est une société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 834 634 875 ayant son siège social 17 rue de Sancey 89100 Sens et ayant pour numéro de TVA intracommunautaire FR84834634875, représentée par son Gérant, (contact@formyou.me / 06 85 69 62 78) qui a pour activité la formation pour la santé et la sécurité au travail, ainsi que la vente et l'installation de matériel de sécurité incendie.

Les présentes Conditions Générales de Vente (les « CGV ») définissent les modalités des ventes applicables à tout contrat de vente de Produits ou Prestation conclu hors établissement entre FORMYOU et tout client consommateur et professionnel (le « Client »).

Elles sont rédigées en français dans leur version originale qui seule fait foi et prévaut sur toute autre version.

Les présentes CGV s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions et sont régies par la loi française.

Le Client a pris connaissance des dispositions suivantes avant de passer commande de Produits ou Prestations auprès de FORMYOU.

En conséquence, le Client adhère intégralement et sans réserve à ces CGV. Et le fait de ne pas exercer, à un moment quelconque, une prérogative reconnue par les présentes CGV, ou de ne pas exiger l'application d'une stipulation quelconque desdites CGV ne pourra en aucun cas être interprétée, ni comme une modification du contrat, ni comme une renonciation expresse ou tacite au droit d'exercer ladite prérogative dans l'avenir, ou au droit d'exiger l'exécution scrupuleuse des engagements souscrits aux présentes.

Dans l'hypothèse où l'un quelconque des termes des CGV serait considéré comme illégal ou inopposable par une décision de justice, les autres dispositions resteront en vigueur.

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.1. Champ d'application des Conditions Générales de Vente

Les présentes CGV s'appliquent uniquement aux Produits et Prestations commandés, livrés et facturés par FORMYOU en France métropolitaine.

1.2. Modification des Conditions Générales de Vente
FORMYOU se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes CGV. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande du Client.

1.3. Majorité légale et capacité

Le Client déclare être juridiquement capable de conclure le présent Contrat, dont les CGV sont présentées ci-après, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle.

1.4. Informations précontractuelles

Les caractéristiques essentielles des Produits et Prestations vendues par FORMYOU sont présentées au Client préalablement à la commande, dans le cadre des informations précontractuelles qui lui sont communiquées, qui concernent les éléments suivants :

- Les caractéristiques essentielles des Produits et Prestations vendues au Client,
- Le prix et les modalités de paiement,
- Les délais de livraison,
- L'existence et les modalités de garanties,
- Les coordonnées complètes de FORMYOU,
- L'existence et les modalités du droit de rétractation et,
- La possibilité de recourir à un médiateur de la consommation.

Ces informations sont réitérées sur support durable remis au Client au moment de la Commande.

2. COMMANDE

Avant la Commande, FORMYOU s'engage à transmettre au Client toute information technique lui permettant d'appréhender et de choisir en toute connaissance de cause les Produits et la Prestation qui lui correspond.

2.1. Signature du Bon de commande

A l'exception de la situation visée à l'alinéa suivant, la commande est considérée comme ferme et définitive au moment de la signature par le Client du devis (la « Commande »), sous réserve des dispositions relatives au « droit de rétractation » figurant à l'article 10 ci-dessous applicable uniquement au consommateur.

En cas de financement par Crédit conformément à l'article 4 des présentes CGV, la Commande deviendra définitive au moment de l'acceptation du Crédit par le Prêteur. Toute demande de modification de la Commande par le Client est soumise à l'acceptation expresse de FORMYOU.

2.2. Résolution de la Commande par FORMYOU

La Commande peut être résolue par FORMYOU en cas de non-paiement de l'Acompte, du Prix ou du solde du Prix à la date d'exigibilité.

Dans ce cas, FORMYOU se réserve le droit de demander au Client le remboursement de tous frais dépensés en raison de la Commande, sur présentation de justificatifs.

2.3. Modification de la Commande par le Client

Toute modification de la Commande fait l'objet d'un devis complémentaire. FORMYOU se réserve le droit de facturer au Client les matières approvisionnées, les coûts d'étude et de main-d'œuvre et les frais engagés pour la préparation ou l'exécution de la modification de la Commande.

2.4. Modification de la Commande par FORMYOU

FORMYOU s'engage à honorer les commandes du CLIENT.

A défaut de disponibilité d'un Produit commandé, FORMYOU en informe au plus vite le Client pour lui proposer, soit un nouveau délai d'exécution des travaux, soit un Produit de remplacement, soit l'annulation de la commande.

En cas d'annulation pour indisponibilité d'un Produit, le Client sera remboursé dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception de sa demande d'annulation.

3. PRIX

3.1. Le prix

Les prix des Produits sont ceux en vigueur au jour de la Commande. Ils sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Ils tiennent compte de la TVA en vigueur pour la France au jour de la commande.

3.2. Les frais de port et de livraison

Les frais de port du matériel fourni par FORMYOU dans le cadre de la Commande du Client sont pris en charge par FORMYOU et intégrés dans le prix de la Commande facturée au Client. Ces frais intègrent le temps passé par FORM YOU pour la récupération du matériel, l'acheminement des marchandises depuis le fournisseur jusqu'au lieu d'installation définie avec le Client ainsi que la prise en charge des risques associés à la récupération du matériel (indisponibilité, défaut à la réception de la commande, etc.).

3.3. L'acompte

Un acompte de 30 % du montant HT de la Commande est exigé par FORMYOU, sauf disposition contraire spécifique prévue entre FORMYOU et le Client (l'« Acompte »).

L'Acompte constitue une partie du Prix et sera conservé par FORMYOU, à l'exclusion de la résolution ou rétractation par le Client.

L'Acompte est encaissé par FORMYOU lors de la commande des matériaux.

Le solde du Prix est payé au moment de la Livraison, sur réception de la facture.

4. PAIEMENT PAR CRÉDIT – applicable uniquement aux consommateurs

Conformément aux articles L.312-1 et suivants du Code de la consommation, si les travaux envisagés s'analysent en une dépense relative à la réparation, l'amélioration ou l'entretien d'un immeuble à usage d'habitation ou à usage professionnel et d'habitation et si le Client envisage de financer ces travaux au moyen d'un crédit d'un montant supérieur à 75 000 €, il est rappelé que le Client emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant de signer l'offre de crédit et que la conclusion du contrat avec FORMYOU est soumis à la condition suspensive d'obtention du prêt.

La condition suspensive de financement ne sera toutefois valable que pendant une durée d'un mois à compter de la signature du devis entre le Client et FORMYOU.

Le Client devra signaler, dans le délai fixé à FORMYOU, par lettre recommandée, que le financement n'a pas pu être obtenu.

5. PRODUITS ET PRESTATIONS

5.1. Autorisations préalables

Préalablement à l'exécution du contrat, le Client aura obtenu l'ensemble des autorisations nécessaires (administratives, urbanistiques, autorisation des bâtiments de France, etc.). Si le Client est locataire, il sollicitera, si nécessaire, l'autorisation du propriétaire préalablement à l'intervention de FORMYOU.

5.2. Plans et informations sur l'état du bâti

Le Client doit fournir tous les éléments à sa disposition sur l'état technique du bâti concerné par l'exécution de la prestation de FORMYOU, les travaux précédemment réalisés, les éventuels diagnostics dont il dispose, les éventuels sinistres et réparations réalisés sur le bâti concerné, en toute bonne foi.

FORMYOU ne pourra être tenue responsable des surcoûts qui seraient liés à des modifications des travaux, modifications qui seraient rendues nécessaires par la configuration technique du support (toiture, charpente, gaine technique, éléments de couverture, tuiles, plaques en sous-face, etc.) non connue à la date d'établissement du devis.

FORMYOU s'engage néanmoins à informer le Client dès qu'elle aura identifié que la configuration de l'existant est susceptible de générer des frais supplémentaires par rapport à la Commande.

5.3. Sécurisation et accès

Avant le début des travaux, le Client devra prendre toute disposition aux fins de permettre un accès libre et sécurisé au chantier par FORMYOU. A défaut, FORMYOU se réserve le droit de ne pas intervenir et de facturer au Client le déplacement inutile.

Le chantier devra être dans un état conforme aux exigences légales et réglementaires en matière d'hygiène et de sécurité. A défaut, la mise en conformité sera à la charge du Client. FORMYOU décline toute responsabilité en cas de réaménagement par ses soins du chantier avant ou à l'issue des travaux, le Client devant s'assurer que le chantier conserve un accès libre et sécurisé pendant la durée des travaux ou autoriser, à ses risques, FORMYOU à préparer le chantier (déplacement des meubles et objets...) ou/et à le réaménager à l'issue du chantier (replacement des meubles et objets...).

Le Client devra respecter les consignes de sécurité spécifiques émises par FORMYOU pendant l'entier déroulement des travaux.

5.4. Accès aux sources d'énergie

L'accès aux sources d'énergie nécessaires à la réalisation des travaux (eau, électricité) seront mises à la disposition de FORMYOU en quantités suffisantes, gratuitement et à proximité du lieu de réalisation des travaux. Le Client ou le propriétaire dont le Client se porte fort facilitera l'accès à la fenêtre de toit concernée par les travaux.

6. LE PAIEMENT

6.1. Modalités de paiement

Les factures sont payables en euros au siège de FORMYOU par chèque, virement bancaire ou carte bleue. Les espèces ne sont pas acceptées. La Commande est traitée à réception du paiement de l'Acompte.

6.2. Exigibilité du paiement

En vertu de l'article L. 121-10 du Code de la consommation, le vendeur professionnel ne peut recevoir aucun paiement ou aucune contrepartie, sous quelque forme que ce soit, de la part du consommateur avant l'expiration d'un délai de sept jours à compter de la conclusion du Contrat.

Dans le cas de paiement par Crédit, FORMYOU ne peut percevoir aucun paiement moins de quatorze (14) jours à compter de l'acceptation du Crédit par le Client Consommateur. FORMYOU émettra la facture au moment de la Livraison.

6.3. Retard de paiement

Sauf report sollicité à temps par le Client et accordé par FORMYOU, tout retard ou absence de paiement, total ou partiel, entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues, quel que soit le mode de règlement prévu ;
- l'envoi d'un courrier en recommandé avec AR, accompagné de frais de relance facturés au Client à hauteur de 25 € TTC ;
- des intérêts de retard calculés au jour le jour d'un montant égal à 5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la Commande ;
- une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € pour les Clients professionnels ;
- en cas de poursuite judiciaire, l'exigibilité à titre de clause pénale d'une indemnité égale à 20 % des sommes dues, outre les intérêts légaux et de retard, les frais judiciaires éventuels, et ce, sans préjudice d'autres dommages intérêts ;
- l'annulation de toutes les éventuelles remises consenties par FORMYOU au Client.

7. LA LIVRAISON

7.1. Modalités de livraison

Les Produits et Prestations commandés sont livrés et exécutés à l'adresse indiquée par le Client sur la Commande.

7.2. Délais d'exécution

Les Produits et Prestations sont livrés et exécutés à la date mentionnée sur le devis, en général dans un délai d'environ 6 mois à compter de date de la Commande. FORMYOU fera ses meilleurs efforts pour respecter les délais d'exécution mentionnés lors de la Commande mais ces délais restent indicatifs et variables selon le carnet de Commande de FORMYOU.

FORMYOU se réserve en effet le droit de décaler la date d'intervention initialement prévue, autant de fois que nécessaire, en cas notamment de contraintes qui lui échappent, telles des difficultés d'approvisionnement fournisseurs, des conditions météorologiques défavorables, ou en cas d'insuffisance de personnel en capacité d'intervenir.

Le non-respect des délais d'exécution ne saurait donner lieu au versement d'une quelconque indemnité pour le Client.

7.3. Réception des travaux

Les travaux devront être réceptionnés par le Client dès la fin des travaux par la signature contradictoire d'un procès-verbal de réception. Le Client devra prendre toute disposition pour être présent.

Les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité de la Prestation exécutée ou du Produit livré à la Commande, doivent être formulées par écrit dans les 72 heures après la livraison du Produit à l'adresse suivante : contact@formyou.me

Le Client doit vérifier la qualité, la quantité et les dimensions des Prestations exécutées et Produits livrés. Il appartiendra au Client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser à FORMYOU toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède.

Le Client devra fournir toute justification quant à la réalité des non-conformités, avaries ou défauts constatés.

8. LES GARANTIES

8.1. Garanties légales

Le Client bénéficie des garanties légales en vigueur et notamment : de la garantie de conformité (articles L. 217-4 à L. 217-12 du Code de la consommation) ; de la garantie légale relative aux défauts de la chose vendue (articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil) et enfin, de la garantie décennale (article 1792 du Code civil).

Garantie légale de conformité

Le Client bénéficie de la garantie légale de conformité.

Dans ce cas, le Client :

- doit agir dans un délai de deux (2) ans à compter de la Livraison ;
- peut obtenir soit la réparation ou le remplacement du bien objet de la Commande, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.211-9 du Code de la consommation, soit le remboursement du prix dans les trente (30) jours suivant la demande écrite par lettre recommandée du Client ;
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien apparaissant dans un délai de vingt-quatre (24) mois suivant la délivrance du bien.

Le Client ne peut cependant pas contester la conformité en invoquant un défaut qu'il connaissait ou ne pouvait ignorer au moment de la Commande. Il en va de même lorsque le défaut a son origine dans les matériaux qu'il aurait lui-même fournis.

Garantie des vices cachés

Le Client bénéficie de la garantie légale des vices cachés prévue aux articles 1641 et suivants du Code civil à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine ou qui diminuent tellement cet usage que le Client ne l'aurait pas acquise s'il les avait connus.

Cette garantie ne s'applique pas aux vices apparents dont le Client a pu se convaincre lui-même. Dans ce cas, le Client :

- doit agir dans un délai de deux (2) ans à compter de la Livraison ;
- peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

Garantie légale pour la vente de biens. Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci. Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien. La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui. Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale. Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien. Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en

se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

- 1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;
- 2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;
- 3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;
- 4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable. Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur. Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

9. RESPONSABILITÉ

9.1. Photographies non contractuelles

Les photographies illustrant les Produits présentés par FORMYOU au Client ne sont pas contractuelles. La responsabilité de FORMYOU ne peut donc pas être engagée sur la base de la présentation de ces photographies relatives à l'apparence externe des Produits.

9.2. Conformité des Produits

FORMYOU s'engage à vendre des Produits conformes à la réglementation et aux normes en vigueur en France au moment de la vente et à exécuter ses Prestations dans les règles de l'art et de la réglementation en vigueur à la date d'établissement du devis.

9.3. Utilisation/installation non-conforme du Produit

FORMYOU décline toute responsabilité et ne pourra être tenue pour responsable de tous dommages causés au Client ou à un tiers dus à une utilisation du Produit non-conforme à sa destination.

10. DROIT DE RÉTRACTATION – applicable uniquement aux consommateurs

Conformément à l'article L. 221-18 du Code de la consommation, le consommateur qui conclut un contrat hors établissement dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la date de réception du Produit pour revenir sur sa commande. Il peut cependant exercer son droit de rétractation à compter de la conclusion du Contrat.

Il est précisé que dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce.

Pour les contrats prévoyant la livraison régulière de biens pendant une période définie, le délai court à compter de la réception du premier bien.

En cas de Crédit, le point de départ du délai de quatorze jours sera la date de signature du Crédit.

Pour exercer son droit de rétractation, le Client dispose de quatorze (14) jours pour notifier à FORMYOU son intention de se rétracter, en remplissant et en envoyant le formulaire de rétractation joint en dernière page des présentes CGV ou toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter de sa Commande, par lettre envoyée (simple ou recommandée) ou courrier électronique aux coordonnées mentionnées dans le formulaire type joint en dernière page des présentes CGV.

FORMYOU s'engage à rembourser au Client le prix de sa Commande s'il avait déjà été réglé, dans les 14 jours de la réception de la demande de rétractation. Le remboursement sera effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, sauf accord du Client pour un autre moyen de paiement dans la mesure où il n'occasionne pas de frais pour le Client.

En cas de rétractation, le Client restituera à FORMYOU les produits qui auront, le cas échéant, été livrés, au plus tard dans un délai de quatorze (14) jours suivant sa décision de se rétracter. Il est précisé que les coûts de retour directs de renvoi des produits sont à la charge du Client, sauf dans l'hypothèse où les biens ne peuvent être renvoyés normalement par voie postale en raison de leur nature auquel cas FORMYOU récupérera les biens à ses frais.

Les Produits ne doivent pas avoir été utilisés ou endommagés et doivent être retournés intacts dans leur emballage d'origine avec leurs éventuels accessoires, manuels d'utilisation et autre documentation. La responsabilité du Client pourra être engagée en cas de détérioration du Produit par le Client.

11. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Client ne dispose d'aucun droit de propriété intellectuelle ou industrielle sur les Prestations ou les Produits, emballages, conditionnements qui lui sont vendus par FORMYOU.

Toute utilisation de quelque manière que ce soit par le Client de toute marque appartenant à FORMYOU ou à ses fournisseurs et fabricants est strictement interdite, sauf accord de FORMYOU.

Aucune des dispositions des présentes CGV ne pourra être interprétée comme conférant au Client une licence sur un quelconque droit de propriété intellectuelle.

12. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

FORMYOU déclare respecter et s'engage à respecter la réglementation relative aux données personnelles en vigueur en France, et notamment le règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016 (RGPD) et la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée.

Lors de la passation de la Commande, FORMYOU collecte des données personnelles en vue de la conclusion du contrat, de son exécution, de sa gestion et de l'établissement des factures. FORMYOU pourra utiliser vos données personnelles pour des sollicitations commerciales en conformité avec les prescriptions légales en vigueur. Les données collectées dans ce cadre sont les suivantes : nom, prénom, coordonnées postales, numéro de téléphone, adresse électronique, coordonnées bancaires et éventuelles photos de l'habitation (intérieure et/ou extérieure) du Client. La collecte est fondée sur l'exécution du Contrat.

Lors de la collecte, certaines données doivent être obligatoirement renseignées et sont signalées par un astérisque, d'autres sont facultatives.

FORMYOU s'engage à ne pas utiliser les données collectées à d'autres fins que celles susmentionnées (sauf réquisition d'une autorité judiciaire et/ou administrative compétente).

Vos données sont conservées en base active pendant la durée du Contrat ou 3 ans à compter du dernier contact avec vous, et en base archive pour une durée de 5 ans, durée de la prescription de droit commun.

Le destinataire des données est FORMYOU, qui se réserve cependant le droit de transmettre tout ou partie des données personnelles de ses Clients à ses sous-traitants pour les besoins du Contrat, et notamment de l'exécution de toute commande.

FORMYOU s'engage à prendre toutes précautions utiles pour préserver la sécurité des données communiquées et, notamment, empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Vous bénéficiez du droit de demander à FORMYOU l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de vos données à caractère personnel. Vous pouvez également demander une limitation du traitement ou vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous disposez du droit de retirer votre consentement au traitement de vos données à tout moment.

Vous pouvez exercer vos droits en envoyant un e-mail à FORMYOU aux coordonnées suivantes : contact@formyou.me en mentionnant vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse, téléphone, adresse e-mail) et en précisant l'objet de votre correspondance. Il pourra vous être demandé de justifier de votre identité.

Enfin, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

13. FORCE MAJEURE

FORMYOU dégage sa responsabilité pour tout manquement à ses obligations contractuelles dans l'hypothèse d'une force majeure ou fortuite, y compris, mais sans y être limitées, catastrophes, incendies, grève interne ou externe, défaillance ou pannes internes ou externes, et d'une manière générale tout événement ne permettant pas la bonne exécution des Commandes.

14. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes CGV sont soumises au droit interne français, exclusion faite de toute convention internationale.

En cas de litige relatif aux présentes Conditions Générales ou à la vente, les parties essaieront dans la mesure du possible de résoudre leur litige à l'amiable.

À défaut d'accord amiable, le Tribunal compétent est celui du lieu du domicile du défendeur ou celui de la livraison effective du Produit.

15. RECOURS AU MÉDIATEUR A LA CONSOMMATION

Si vous êtes un « consommateur » au sens de l'article préliminaire du Code de la consommation vous devrez en premier lieu nous adresser votre réclamation directement par le biais du formulaire de contact du site Internet de FORMYOU en indiquant dans la rubrique objet la mention « Réclamation ».

Si cette tentative échoue, vous pourrez recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends et notamment en ayant recours, gratuitement, dans le délai d'un an à compter de votre réclamation, au médiateur de la consommation compétent selon les dispositions du Code de la consommation :

- o en envoyant un courrier à AME CONSO 197 boulevard Saint-Germain 75007 Paris
- o ou via le site internet www.mediationconso+ame.com
- o en joignant les documents justifiant votre demande et de vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse, téléphone et mail).

Vous pouvez également saisir le Tribunal de Sens, sauf application d'une loi contraire.

SIGNATURE

Je soussigné(e) :

reconnais avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente, avoir paraphé l'ensemble des pages et obtenu toutes les informations nécessaires à l'expression de mon consentement sans réserve aux présentes.

Fait en deux exemplaires,

A

Le

Signature du Client

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien ou de la prestation ci-dessous :

Date de la commande :

Nom du Client :

Adresse du Client :

Date :

Signature du Client